



THOUARS, le 11 décembre 2020

Madame,
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 17 décembre 2020 à 19H00,
à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

**Le quorum est fixé au tiers au lieu de la moitié
et chaque Élu peut être porteur de deux pouvoirs.**

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2020. Envoi par voie électronique le 4 décembre 2020.

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1.197. Aménagement du territoire. Foncier. Acquisition de parcelles de terrain à bâtir en zone à urbaniser rue Gaston Chérau à Thouars.

3.1.198 Commune déléguée de Missé, rue du Pont Neuf. Acquisition de la parcelle AI 519 auprès de Mme Fouillet Josiane.

3.2.199. Aliénations. Commune de Thouars. Lotissement des Beaux-Champs. Cession des lots n°2, n°3, n°4 et n°13 à M. et Mme SIMION Emanuel et Cornelia. Cette délibération annule et remplace celle du 19 novembre 2020.

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.1.200. Personnels titulaires et stagiaires. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grades. Année 2021.

4.1.201. Personnels titulaires et stagiaires. Modification du tableau général des emplois.

4.5.202. Régime indemnitaire. Modification de la délibération relative au Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel :

- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) intégration des cadres d'emploi des ingénieurs et techniciens à compter du 1er janvier 2021
- Modification du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour l'année 2020.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.2.203. Détermination du lieu de tenue des Conseils municipaux de janvier à juin 2021.

5.2.204. Règlement intérieur du Conseil Municipal.

7 – FINANCES LOCALES

7.1.205. Décisions budgétaires. Budget Principal Ville. Décision modificative n°4. Exercice 2020.

7.1.206. Tarifications. Fixation des prix des services publics locaux. Exercice 2021.

7.5.207. Habitat. OPAH-RU. Subvention versée à M. BEUGNON sis n°4 rue Réjane, Thouars.

7.5.208. Habitat. OPAH-RU. Subvention versée à M. BIGEARD sis n°15 rue du Jeu de Paume, Thouars.

7.5.209. Habitat. OPAH-RU. Subvention versée à M. COUËDIC sis n°5 Place des Cordeliers, Thouars.

7.5.210. Habitat. OPAH-RU. Subvention versée à M. POUPARD sis n°13 Avenue Victor Leclerc, Thouars.

7.10.211. Principe de calcul du taux de déduction de TVA pour les dépenses relatives aux locations de salles.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES

9.1.212 Affaires Économiques. Dérogation municipale au repos dominical. Année 2021. Cette délibération annule et remplace celle du 17 septembre 2020.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



LE MAIRE,
Bernard PAINÉAU.